

Bulletin d'inscription

ICPE Année 2026-2027



Coordonnées de l'étudiant

Nom :

Prénom : Né(e) le : / /

Adresse :

Code Postal : Ville :

Email : Téléphone :

Formule souscrite

Ayant pris connaissance des conditions d'inscriptions, je m'inscris à :

- | | |
|---|-------------|
| ☐ Préparation annuelle aux ECOS | 590€ |
| ☐ Tour d'été | 430€ |
| ☐ Préparation annuelle aux ECOS + Tour d'été | 890€ |

Fait à :

Le :

Signature :

Modalités d'inscription

Conditions générales

Pour s'inscrire, il convient de retourner, soit par la poste, soit directement au secrétariat :

- ☐ Le bulletin d'inscription dûment rempli, daté et signé avec 2 photos d'identité récentes ;
- ☐ Le règlement du montant de l'inscription ;

Des facilités de paiements sont accordées sur demande au secrétariat

Le nombre de places étant limité, l'ICPE ne peut garantir toutes les inscriptions.

Le dossier d'inscription complet
est à faire parvenir à l'adresse :

ICPE
Service de la scolarité
145 bis boulevard Baille
13005 Marseille

Données à caractère personnel

Les données collectées et traitées par l'ICPE sont celles que l'utilisateur transmet volontairement en remplissant le formulaire d'inscription. Ces données sont traitées par l'établissement pour le seul besoin de la préparation au concours. Elles ne sont pas communiquées à des tiers. Leur stricte confidentialité est garantie et ne saurait être levée qu'en application de la loi dans le cadre d'une procédure administrative ou judiciaire.

L'établissement attache une importance toute particulière à la sécurité des données et met en œuvre toutes mesures appropriées aux fins de limiter les risques de perte, détérioration ou mauvaise utilisation de celles-ci.

Les données sont stockées chez l'hébergeur de la base de données de l'établissement et sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités visées ci-avant. Au-delà de cette durée, elles seront conservées à des fins exclusivement statistiques.

Tout utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données le concernant en adressant une demande par e-mail à contact@mediconcours.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Médiconcours Marseille – 145 bis boulevard Baille – 13005 Marseille.

Clause de confiance

L'annulation doit être adressée par lettre recommandée avec AR. Elle prend effet 8 jours après la réception de celle-ci (l'accusé de réception de la poste faisant foi). La somme remboursée est calculée au prorata des cours restant à effectuer et de tout document distribué en amont. Le remboursement dégage l'ICPE de toute obligation d'enseignement.

Le secrétariat se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches administratives ou pour tout complément d'information.